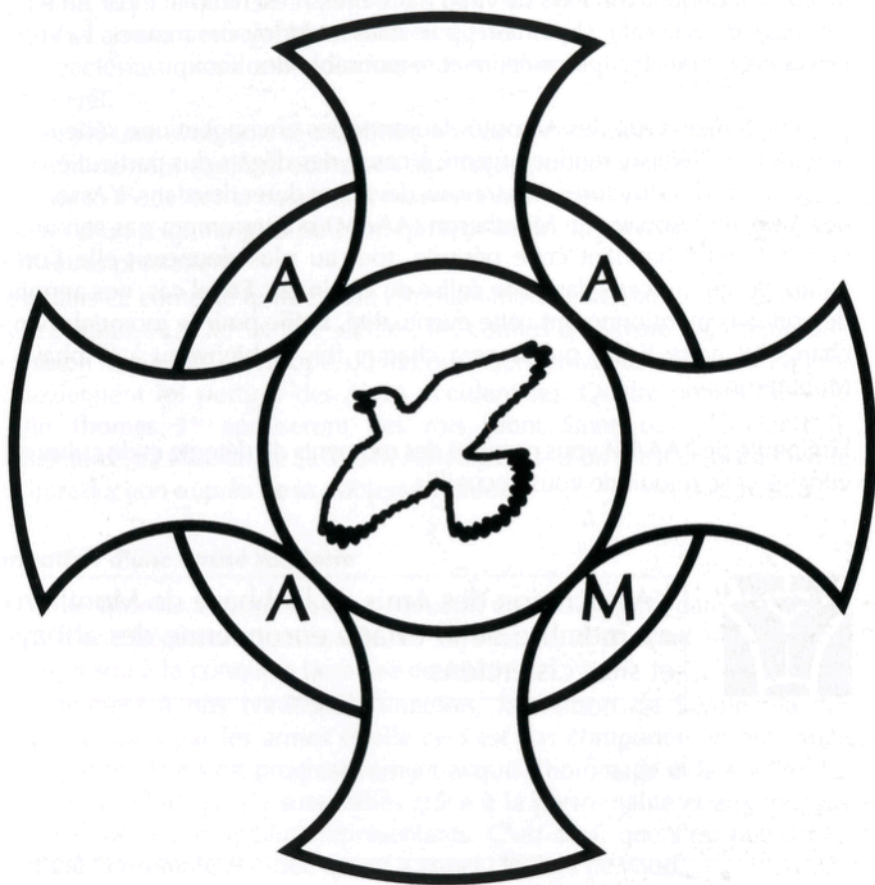


Abbaye de Montheron

près Lausanne



P r o g r a m m e

Aux Amis de Montheron

Fondé vers 1129, le couvent cistercien de la Grâce-Dieu ou de Notre-Dame de Théla s'installa définitivement à Montheron avant 1147. Supprimé en 1536 lors de la conquête du Pays de Vaud par Berne, il est remplacé par un temple aménagé dans la salle capitulaire, puis dans le dortoir des moines. La Ville de Lausanne est dès lors propriétaire et responsable des lieux.

En cette année 2004, les Autorités lausannoises envisagent une sérieuse restauration de l'église, rendue urgente à cause des dégâts dus particulièrement à l'humidité des structures. Les travaux devraient durer deux ans. L'Association des Amis de l'Abbaye de Montheron (AAAM) n'interrompra pas son animation culturelle pendant cette période, tout au plus donnera-t-elle l'un ou l'autre de ses concerts dans une église du voisinage. En tel cas, nos annonces de concerts mentionneront cette éventualité. Donc pour le moment, rien ne change et notre fidèle public sera chaque fois le bienvenu à l'Abbaye de Montheron.

Le Comité de l'AAAM vous propose des moments de détente et de culture privilégiés et se réjouit de vous accueillir.



L'Association des Amis de l'Abbaye de Montheron
est membre de la Charte européenne des abbayes
et sites cisterciens

L'Association des Amis de l'Abbaye de Montheron est membre de la Charte européenne des abbayes et sites cisterciens.

La maison de Savoie et le Pays de Vaud

Au début du XIII^e siècle, le Pays de Vaud se présente comme une mosaïque de seigneuries locales dépourvues de toute autorité centrale. Seul l'évêque de Lausanne, dont le diocèse s'étend alors de l'Aubonne jusqu'à l'Aar, dispose d'un plus ample pouvoir. Mentionnons également la présence d'établissements ecclésiastiques comme Romainmôtier, Payerne, Bonmont, Montheron et Hautcrêt.

En Europe, une évolution se manifeste en vue d'un renforcement de l'autorité. Comme nous sommes au moyen âge, les regroupements ont lieu dans le cadre de la féodalité: la basse et la moyenne noblesses acceptent de devenir vassales d'un seigneur plus puissant qui leur assure la sécurité en contrepartie d'autres prestations.

C'est dans ce contexte que se situe l'implantation de la Maison de Savoie au Pays de Vaud. Aux XII^e et XIII^e siècles, les comtes de Savoie ont connu une ascension fulgurante en Europe, où ils constituent un véritable Etat transalpin. Ils deviennent les portiers des Alpes occidentales. Quatre petites filles du comte Thomas 1^{er} épouseront des rois, dont Saint-Louis et Henri III d'Angleterre. La Maison de Savoie bénéficiait ainsi d'un prestige qui a facilité son introduction auprès de la noblesse vaudoise.

Formation d'une entité Vaudoise

Le comte Thomas 1^{er} a pris pied à Moudon en 1207. Cette date marque le début d'une hégémonie savoyarde au Pays de Vaud pendant plus de trois siècles, jusqu'à la conquête bernoise de 1536.

Contrairement à nos Confédérés toutefois, la Maison de Savoie n'a pas conquis le pays par les armes et elle ne s'est pas comportée en puissance d'occupation. Elle s'est progressivement acquis l'hommage et la fidélité des seigneurs vaudois qui s'y sont ralliés grâce à la personnalité et aux moyens financiers de ses principaux représentants. C'est ainsi que s'est peu à peu constitué l'ensemble étatique qu'on a appelé le Pays de Vaud.

Comme on le verra plus loin, les comtes de Savoie se montrèrent respectueux des coutumes et des libertés de leurs sujets. Par ailleurs, leurs fonctionnaires (baillis et châtelains) furent presque toujours choisis parmi les autochtones. Ils instituèrent même une assemblée consultative, les Etats de Vaud, pour traiter d'objets importants. Relevons enfin que les seigneurs locaux continuèrent dans une large mesure à s'administrer de manière autonome.

On le voit: la suzeraineté savoyarde était très éloignée d'une dictature. Les comtes surent également composer avec l'évêque de Lausanne en vue d'une répartition judicieuse du pouvoir temporel.

Les principaux souverains Savoyards

C'est donc le comte Thomas 1^{er} qui prit possession de Moudon en 1207. Il en fit le centre politique et administratif de la Maison de Savoie au Pays de Vaud. Thomas fut également le rénovateur du château de Chillon, où il séjourna à plusieurs reprises, et le fondateur du bourg de Villeneuve.

Son fils Pierre II, appelé le « Petit Charlemagne », avait une personnalité hors du commun, d'envergure européenne. Il fut le principal rassembleur des terres vaudoises, un organisateur de talent et un constructeur particulièrement actif. Etant fils cadet, ce n'est pas lui qui succéda au comte Thomas à la tête de la Maison de Savoie. Le Pays de Vaud est devenu son domaine personnel. Il n'a cessé de l'agrandir. Il l'incorpora néanmoins à la Savoie lorsqu'il accéda à son tour à la tête de ce comté en 1263 après la mort de son frère aîné. Le statut particulier du Pays de Vaud ne subit aucune modification à la suite de ce transfert.

Pendant quelques décennies (de 1285 à 1359), le Pays de Vaud fut élevé au rang de baronnie et attribué en qualité de fief aux Savoie.

Nous débordions du cadre de cet article si nous énumérions tous les souverains qui se sont succédé, avec plus ou moins de bonheur, à la tête du Pays de Vaud savoyard. Mentionnons toutefois le Comte Vert et le Comte Rouge, qui s'y sont illustrés dans la seconde moitié du XIV^e siècle.

Amédée VI fut appelé le Comte Vert en raison de cette couleur qu'il avait adoptée aussi bien pour sa livrée personnelle que pour celles de ses gens et pour son matériel (housses de ses chevaux, toiles de tente, etc.). Très populaire, il fit une entrée triomphale au Pays de Vaud en 1359. Il s'entoura de nombreux Vaudois, auxquels il confia des missions importantes. Plusieurs seigneurs vaudois l'accompagnèrent avec leurs hommes d'armes lors d'une croisade très réussie à Constantinople en 1366. Amédée VI était secondé par une épouse remarquable, Bonne de Bourbon, qui exerça la régence en certaines circonstances. Le Comte Vert renforça la sécurité du pays, octroya de nombreuses franchises et développa l'activité des Etats de Vaud.

Son fils Amédée VII, dénommé le Comte Rouge en raison de sa prédilection pour les habits écarlates, fut sans doute le souverain préféré des Vaudois. Il séjourna fréquemment dans notre pays, dont il attacha les principaux seigneurs à sa cour. Son règne fut toutefois de courte durée, puisqu'il mourut dans des circonstances mystérieuses à l'âge de 31 ans. Othon de Grandson, diplomate et poète de renom, fut accusé — semble-t-il un peu légèrement — d'avoir comploté son assassinat. Il périt malheureusement lors d'un duel judiciaire à Bourg-en-Bresse.

Coutumes et franchises

Une différence fondamentale entre la Savoie et le Pays de Vaud résidait dans le fait que le droit savoyard était écrit, c'est-à-dire codifié, alors que le droit vaudois était uniquement coutumier. Lorsqu'un litige était porté en dernier recours à Chambéry, les juges savoyards appliquaient par conséquent les coutumes vaudoises et non leurs propres lois à leurs justiciables d'outre-Léman.

En 1265, Pierre de Savoie accorda à son bourg de Moudon une charte de fran-

chises, dont le contenu fut étendu par la suite — mutatis mutandis — à la majorité des bourgs vaudois. Cette charte concernait notamment des privilèges fiscaux, des avantages économiques et des garanties judiciaires en faveur des habitants. Grâce à leur relative uniformité ces franchises ont contribué, elles aussi, à renforcer la cohésion du Pays de Vaud.

L'essor urbain fut considérable du début du XIII^e siècle à la seconde moitié du XIV^e siècle. Durant cette période, quelque 60 bourgs nouveaux furent en effet fondés dans notre pays sous l'impulsion des princes de Savoie. Nous nous limiterons à citer dans l'ordre chronologique Villeneuve, Romont, Yverdon, Rue, La Tour-de-Peilz, Morges et Rolle. Les châteaux forts flanqués de quatre tours rondes appelés «quadrilatères savoyards» sont des témoins caractéristiques de cette époque.

Les états de Vaud

Sous les Savoie, le Pays de Vaud a eu le privilège de pouvoir se doter d'une assemblée représentative, intitulée «Les Etats de Vaud ». Cette assemblée était convoquée par le suzerain pour débattre de problèmes importants comme les contributions financières sollicitées par le prince, les services armés et les dérogations aux franchises. Les Etats de Vaud se réunissaient également à la demande de leurs membres pour traiter d'objets communs, spécialement en vue de la sauvegarde de leurs franchises.

Les Etats de Vaud étaient composés de représentants de l'Église (Montheron y a siégé occasionnellement à ce titre), de la noblesse vaudoise et des communautés urbaines dépendant directement de la Maison de Savoie. Ils siégeaient le plus souvent à Moudon, mais également dans d'autres villes et même en Savoie! Ils ne s'érigèrent jamais en force d'opposition contre le régime savoyard.

L'habitude prise de délibérer à l'échelon du pays et la représentativité des Etats de Vaud à l'extérieur ont incontestablement concouru à la formation de l'identité vaudoise.

Le déclin

Au cours des XIII^e et XIV^e siècles, la Savoie est devenue un Etat important. A son apogée, son territoire s'étendait de l'Aar à la Méditerranée (Nice), de part et d'autre des cols du St-Bernard et du Mont—Cenis. Le comté fut érigé en duché en 1416. Dès le XV^e siècle, les ducs de Savoie se tournèrent de plus en plus vers le Piémont. La capitale Chambéry fut supplantée par Turin en 1418.

Le centre de gravité du duché s'étant déplacé au sud, le Pays de Vaud fit les frais de cette politique et devint négligé. Les guerres de Bourgogne (1474-1476), au cours desquelles notre pays fut dévasté par les Confédérés, marque le déclin de la Maison de Savoie au nord du lac Léman. Affaiblis et en proie à des difficultés financières, les ducs de Savoie ne furent plus en mesure de défendre leurs sujets vaudois contre les appétits de Berne, qui leur succéda par voie de conquête en 1536.

Francis Michon

Un héraut du comte de Savoie enterré dans l'abbatiale de Montheron

Au Moyen-Age la majeure partie du Pays de Vaud était contrôlée par les comtes de Savoie. Cet état de fait permit à de nombreux grands seigneurs vaudois d'officialier à la cour du prince, comme les nobles de Grandson, de La Sarraz, de Cossonnay ou de Colombier. D'autres personnes, d'un rang moins élevé, ont aussi pu servir leurs suzerains. Parmi ceux-ci, il en est un, dont l'histoire a retenu le nom: Jean Piat, un habitant d'Yverdon, qui exerçait les fonctions de héraut d'armes au service du comte Amédée VIII de Savoie. Son nom est parvenu jusqu'à nous car les Archives de la Ville de Lausanne ont conservé son testament, rédigé à Genève le 16 novembre 1413. Ce personnage nous intéresse particulièrement parce qu'il a demandé à se faire enterrer dans l'abbatiale de Montheron.

Mais avant tout, qu'est-ce qu'un héraut d'arme? Au Moyen-Age, les hérauts ont d'abord joué un rôle dans les tournois. Ils en assuraient l'organisation et étaient chargés de l'identification des chevaliers au moyen de leurs écus. De façon plus générale, ils s'occupaient de l'enregistrement et de la vérification des armoiries. Ils prirent aussi part à la compilation des armoriaux, vastes registres qui renfermaient toutes les armoiries d'une région. Dès le XIV^e siècle, ils vont également jouer une fonction militaire importante: ils organisaient les troupes avant la bataille et leur rôle essentiel était de pouvoir renseigner à tout moment. C'est aussi eux qui transmettaient la nouvelle de la victoire ou de la défaite. Ce rôle militaire va aller en diminuant au cours du siècle suivant, pour laisser la place à des tâches essentiellement diplomatiques (représentation, escorte, mission). Quoi qu'il en soit, le héraut d'arme portait toujours le nom du pays ou de la région où il officiait.

Jean Piat était connu sous le nom de «Genève», ce qui signifie qu'il exerçait ses fonctions à Genève et dans ses environs. Et c'est d'ailleurs tout ce que nous savons de ses activités «professionnelles». Amédée VIII a peut-être choisi un «habitant d'Yverdon», parce qu'il venait d'une ville qui était le siège d'une des châtellenies de son comté, ville qui lui était restée fidèle lors d'une révolte des sujets de Sainte-Croix dans les années 1393-1395. Un tel choix serait alors un signe de reconnaissance, à moins qu'il ne corresponde à une volonté de choisir au mieux ses serviteurs dans l'ensemble du territoire. Notons que le comte avait plusieurs hérauts à son service: un s'appelait «Savoie», un autre «Piémont»...



Photo: Stefan Rebsamen — Bernisches Historisches Museum

Ci-dessus, l'une des dalmatiques du XIV^e siècle, dite du Baron de Vaud. Inventaire 49/50 du catalogue général des parements liturgiques provenant de la cathédrale de Lausanne conservés au Musée d'Histoire de Berne.

La dalmatique est un vêtement liturgique porté par l'un des diacres ou l'évêque officiant à l'autel, vêtement composé de pièces d'origines diverses. Dans ce cas, il ne subsiste que la doublure en toile de lin, le tissu a disparu. Deux bandes brodées de rosaces représentant des aigles aux ailes éployées (origine palermitaine) encadrent un panneau carré au bas du vêtement, portant les armes de Savoie «de gueules à la croix d'argent, à la bande componée de six pièces d'or et d'azur, brochant sur le tout», emblèmes de la branche cadette de Savoie, issue de Thomas, adoptées dès 1302 par son fils Louis II et blason du Pays de Vaud jusqu'en 1536. Date de confection entre 1340 et 1350, vêtement offert à la cathédrale Notre-Dame de Lausanne par Louis II ou son épouse Isabelle de Chalon, ou ses enfants Catherine et Jean II.

*P. M. d'après Bach-Blondel-Bovy,
La Cathédrale de Lausanne, Ed. SHAS 1944*

Quant à la vie privée de Jean Piat, nous en savons à peine plus. Son testament nous apprend seulement qu'il était marié à une certaine Perussone, qu'il avait un fils qui se prénommaït aussi Jean et un serviteur du nom d'Urbain. On y trouve par contre un peu plus d'informations sur la façon dont Piat avait préparé sa mort. Nous avons vu qu'il avait demandé à être enterré dans l'abbatiale de Montheron, plus précisément devant l'autel de la chapelle Saint-Antoine. Il semblerait qu'il avait fait préparer son tombeau avant de tester (pratique relativement courante au Moyen-Age, du moins parmi l'élite) et qu'il légua quarante écus d'or au monastère pour, entre autres, achever sa construction.

Comment expliquer qu'un habitant d'Yverdon, exerçant les fonctions de héraut d'arme à Genève, élise sépulture à Montheron? Mis à part l'importance, pour le testateur, de pouvoir se faire enterrer dans une abbatiale près de la prière des moines afin d'assurer son salut, et celle, pour le monastère, d'obtenir une part de revenu non négligeable, les liens qu'entretenait l'abbaye avec la ville d'Yverdon ont sans doute joué un rôle dans ce choix. En effet, celle-ci possédait plusieurs terres et granges dans les environs de cette ville. Elle y avait reçu deux maisons de la part de particuliers. Le surplus de blé de sa grange de Chevressy était vendu au marché de la ville. Plusieurs moines et abbés venaient aussi d'Yverdon, dont celui de l'époque, Pierre Barbier. Il n'est dès lors plus trop étonnant que Jean Piat, qui avait sans doute tissé des liens personnels avec le monastère, eût voulu s'y faire ensevelir.

L'intérêt du testament de Piat vient surtout des legs qu'il fait, entre autres, à Montheron et aux églises d'Yverdon et de Baulmes. Il donne six vêtements, qu'il décrit avec précision: le premier portait les armes du comte de Savoie, le deuxième était fait de satin noir, garni de pennons (sorte de petits drapeaux) blancs et rouges et de franges de soie, le troisième portait les armes de Bourgogne (l'épouse d'Amédée VIII était Marie de Bourgogne), le quatrième était fait de velours vert brodé d'or, le cinquième était doré avec des armoiries et le sixième était rouge et noir, brodé de deux lettres d'or. A l'évidence, notre héraut se défait de ses vêtements d'apparat, ou « tabards », ornés de divers motifs armoriaux: on y voit un grand choix de couleurs et les tissus sont variés et riches. Il est intéressant de noter que Piat demande au monastère de transformer ses «tabards» en chasubles, vêtements de cérémonie que les moines devaient porter pour dire la messe. Comme ces deux vêtements avaient plus ou moins la même forme, les transformations étaient minimales.

Jean Piat lègue encore sa chaîne en argent pour en faire un calice, ou vase sacré utilisé par le prêtre lors de la consécration. Avec les quarante écus d'or, l'abbaye devait aussi célébrer une messe hebdomadaire en sa mémoire, pour le salut de son âme et à perpétuité, précise le texte. Notre héraut possédait aussi des reliques, qu'il conservait dans une boîte peinte: il les confie au monastère.

Voilà autant de façons de laisser un souvenir de soi dans le monastère et d'en assurer la perpétuation. En somme, Jean Piat demande que ses legs profanes soient transformés en objets religieux (vêtements, en chasubles, chaîne en calice). Par ces objets de culte, il participe en quelque sorte à la liturgie du monastère, même après sa mort. Et même si de telles attitudes funéraires n'étaient pas exceptionnelles dans l'Occident médiéval de la part de personnes au statut social affirmé, il est toujours précieux de posséder des documents d'époque (en latin et bien sur manuscrits) qui en conservent la trace, surtout lorsque l'abbaye de Montheron en est le témoin privilégié.

Pour en savoir plus: Héraldique et emblématique de la Maison de Savoie (XIe-XVIe S.)

Lausanne 1994 (Cahiers lausannois d'histoire médiévale, n°10).

par Jean-Luc Rouiller, historien

Le lac

*Ainsi, toujours poussés vers de nouveaux rivages,
Dans la nuit éternelle emportés sans retour
Ne pourrons-nous jamais sur l'océan des âges
Jeter l'ancre un seul jour?*

*Ô lac! l'année à peine a fini sa carrière,
Et près des flots chéris qu'elle devait revoir
Regarde! je viens seul m'asseoir sur cette pierre
Où tu la vis s'asseoir!*

*Tu mugissais ainsi sous ces roches profondes,
Ainsi tu te brisa/s sur leurs flancs déchirés,
Ainsi le vent jetait l'écume de tes ondes
Sur ses pieds adorés.*

*Un soir, t'en souvient-il? nous voguions en silence;
On n'entendait au loin, sur l'onde et sous les cieux,
Que le bruit des rameurs qui frappaient en cadence
Tes flots harmonieux.*

*Tout à coup des accents inconnus a la terre
Du rivage charmé frappèrent les échos
Le flot fut attentif et la voix qui m'est chère
Laissa tomber ces mots:*

*«Ô temps! suspends ton vol, et vous, heures propices
Suspendez votre cours
Laissez-nous savourer les rapides délices
Des plus beaux de nos jours!»*

*«Assez de malheureux ici-bas vous implorent,
Coulez, coulez pour eux;
Prenez avec leurs jours les soins qui les dévorent
Oubliez les heureux.»*

*«Mais je demande en vain
quelques moments encore,
Le temps m'échappe et fuit; je dis à cette nuit:
Sois plus lente; et l'aurore
Va dissiper la nuit.»*

*«Aimons donc, aimons donc! de l'heure fugitive,
Hâtons-nous, jouissons!
L'homme n'a point de port le temps n'a point de rive;
Il coule, et nous passons!»*

*Temps jaloux, se peut-il
que ces moments d'ivresse,
Où l'amour à longs flots nous verse le bonheur,
S'envolent loin de nous de la même vitesse
Que les jours de malheur?*

*Eh quoi! n'en pourrons-nous fixer
au moins la trace?
Quoi! passés pour jamais! quoi!
tout entiers perdus
Ce temps qui les donna, ce temps qui les efface,
Ne nous les rendra plus!
Éternité, néant, passé, sombres abîmes,
Que faites-vous des jours que vous engloutissez?
Parlez nous rendez-vous ces extases sublimes
Que vous nous ravissez?*

*Ô lac rochers muets l grottes! forêt obscure
Vous, que le temps épargne
ou qu'il peut rajeunir,
Gardez de cette nuit, gardez, belle nature,
Au moins le souvenir!*

*Qu'il soit dans ton repos, qu'il soit dans tes orages,
Beau lac, et dans l'aspect de tes riants coteaux,
Et dans ces noirs sapins,
et dans ces rocs sauvages
Qui pendent sur tes eaux.*

*Qu'il soit dans le zéphyr qui frémit
et qui passe,
Dans les bruits de tes bords
par tes bords répétés,
Dans l'astre au front d'argent
qui blanchit ta surface
De ses molles clartés.*

*Que le vent qui gémit, le roseau qui soupire,
Que les parfums légers de ton air embaumé,
Que tout ce qu'on entend,
l'on voit ou l'on respire,
Tout dise: Ils ont aimé!*

*Alphonse de Lamartine
Méditations poétiques I*



Lac romantique, huile sur toile, de Pepping, P.P. Photo: Alojz Kunik

Programme 2004

Du 1 au 4 avril à Lausanne et à l'Abbaye de Montheron

I Festival de guitare de Lausanne, avec des artistes d'Espagne, du Mexique, d'Italie, de Biélorussie, du Chili, d'Argentine et du Pérou. Renseignements et location FNAC Lausanne, Genève, Fribourg ou www.irreel.org/guitare

Mercredi 7 avril à 20 heures à l'église de Montheron

I Concert pour la Semaine Sainte. Lamentations par le Chœur de la Glâne. Direction Marie-Hélène Dupard. Claudio Monteverdi: Lagrime d'Amante al sepolcro dell'Amata. Josquin des Prés: Ave Maria. Miserere du Psaume 50. Tomas Luis de Victoria: office des Matines du Samedi Saint en mémoire de la Passion du Christ. Dédié aussi aux victimes du 11 mars 2004 à Madrid, ainsi qu'à celles de toutes les autres tragédies.

Dimanche 18 avril à 17 heures à l'église de Montheron

I Concert du Chœur mixte russe OTKROWENIJE de 17 choristes participant au concours international du MONTREUX CHORAL FESTIVAL. Œuvres du répertoire religieux et profane. Direction Irina KOSYREVA.
Entrée libre — collecte

Mercredi 5 mai

I RANDONNÉE CULTURELLE au départ de Montheron à 8 heures: Lac Bourget, Abbaye de Hautecombe, Chambéry. Visite de la grange batelière et de l'église de Hautecombe, lieu de sépulture de 42 princes de Savoie, dont le Comte Vert et le Comte Rouge et du dernier roi d'Italie. Déjeuner à l'Auberge de Chanaz, sur le Canal de Savières. Visite des célèbres sculptures à l'église du Prieuré au Bourget du Lac. A Chambéry, visite de la Sainte-Chapelle où fut déposé le Saint-Suaire (de Milan) jusqu'en 1578. Concert sur le carillon de 70 cloches par M. Daniel Thomas de Cugy VD. Fontaine des éléphants et temps libre. St-Pierre de Lémenc: visite de l'église sous la conduite de M. Pierre Margot.
Renseignements au tél/Fax 021 616 76 25.

Dimanche 16 mai à 17 heures à l'église de Montheron

I TRIO ARAUCARIA. Musiques et chansons sud-américaines. Rita Garrido, chant, Andrès Tapia, guitare, Daniel Thomas clavecin et orgue.
Billets à l'entrée fr. 20.-, fr. 15.- pour l'AAAM

Dimanche 13 juin à 17 heures à l'église de Montheron

I Concert par le Madrigal du Landeron. Direction Louis-Marc Crausaz. Pièces à capella du XVIe au XXe siècle: Mozart, Schumann, Kodaly, Bruckner Saint-Saëns, Bovet, etc.
Billets à l'entrée fr. 20.-, fr. 15.- pour l'AAAM

Samedi 4 Septembre à 15 h 30 à la chapelle des Moines de Montheron au Clos des Abbayes en Dézaley (Rivaz)

Office religieux œcuménique annuel du Dézaley en latin, patois vaudois et français
Officiants: Pasteur Pierre Guex. Chœur grégorien AOC, direction François Rosset.
Accueil par le maître vigneron
Bienvenue à tous. Collecte.

Dimanche 5 septembre de 13 h à 19 heures à Montheron

I LA SAINT-LOUIS DE MONTHERON

en collaboration avec Entrée libre pour un Eté, la Société de Développement Lausanne-Jorat, la Société d'Apiculture de Lausanne et Environs et de Paysannes Vaudoises.

En vedette JULIETTE, la célèbre vache de race Simmenthal, propriété de M. Roger FEDERER, venue spécialement de Saanen / Gstaad pour cette journée, accompagnée de sa fille Juliette II et de leur mentor M. Ruedi WEHREN.

Produits de la ferme, miel, artisanat et souvenirs.

A 17 heures à l'église, concert par le jodlerklub Alpenrösli, avec solistes et cors des Alpes. Direction Annelise CAVIN-MOSIMANN. Œuvres du folklore helvétique et tyrolien. Après le concert, distribution gratuite de lait frais.

Entrée libre

Dimanche 3 octobre à 17 heures à l'église de Montheron

I Concert du Chœur Quinta Lupi, direction Hélène Favez. Clavecin continuo Philippe Despont.

Musique luthérienne de Johann Walter à Jean-Sébastien Bach en passant par Hans Leo Hassler, Michael Pretorius, Johann Bach et Heinrich Schütz.

Billets à l'entrée fr. 20.-, fr. 15.- pour l'AAAM

Dimanche 28 novembre à 17 heures à l'église de Montheron

Concert de Musiques Arméniennes religieuses et profanes par l'Atelier KOMITAS et le Chœur des jeunes de Lausanne. Direction Dominique Tille. A l'orgue Daniel Thomas.

Billets à l'entrée fr. 20.-, fr. 15.- pour l'AAAM

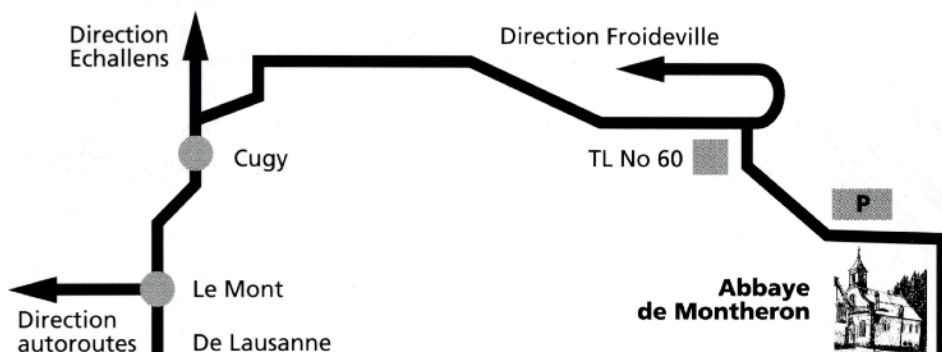


Famille J.-M. Andrey

L'Auberge de Montheron

Spécialités de campagne • Charbonnade

Téléphone: 021 731 24 83 Fermé le lundi



L'Abbaye de Montheron, un lieu historique qui attend votre visite.

Remarqué en 1135 déjà par les moines cisterciens qui établirent leur monastère au bord du Talent, cet endroit à la lisière ouest de la forêt du Jorat est très poétique.

C'est un but de promenade idéal, plein d'attraits.

C'est là que l'Association des Amis de l'Abbaye de Montheron vous invite à partager calme, beauté, musique et convivialité.

Inscription à l'Association

Devenez, vous aussi, membre de l'Association des Amis de l'Abbaye de Montheron (AAAM). Vous bénéficierez de plusieurs avantages et contribuerez au développement des activités musicales et culturelles sur le site historique de l'ancienne abbaye.